

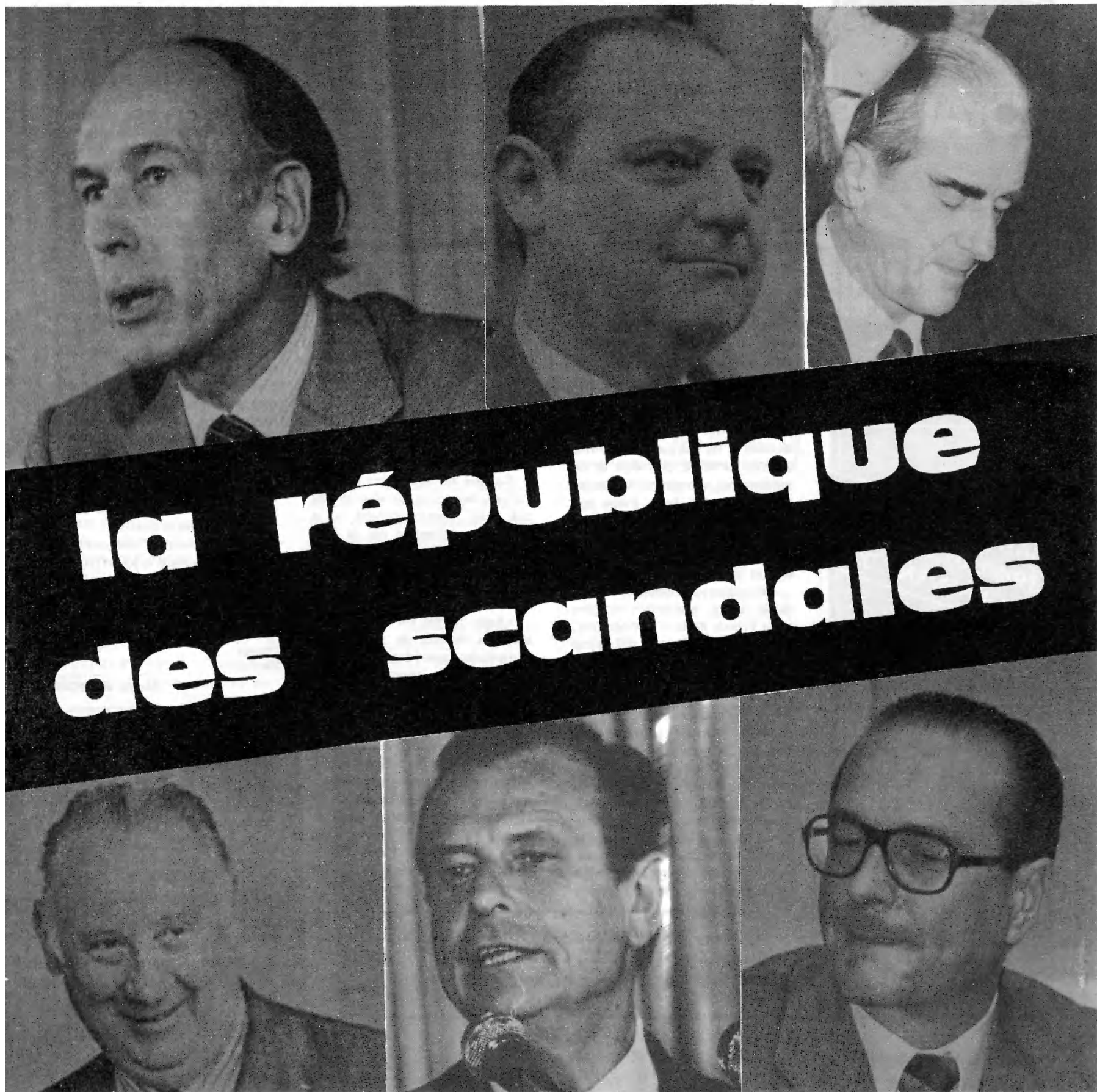
ROYALISTE

BI-MENSUEL DE L'ACTION ROYALISTE

15 NOVEMBRE AU 28 NOVEMBRE 1979

Directeur Politique : Bertrand RENOUVIN

9e année - N° 303 - 4,00 F



les procureurs et les témoins

Personne, ou presque, n'a été dupe des nobles déclarations du Pouvoir le jour de la mort de Robert Boulin : l'occasion était trop bonne, pour les cyniques qui nous gouvernent, de régler le compte d'une presse jugée trop libre, trop insolente, trop curieuse. La télévision a immédiatement dénoncé le *Canard enchaîné* et *Le Monde*, coupables d'avoir recherché la vérité, et de ce fait désignés comme les assassins du ministre du Travail. C'est ce qu'a bien vu le *Daily Mirror* :

«une campagne concertée est actuellement menée par l'établissement français pour accuser la presse du suicide d'un ministre. Non pas toute la presse, mais seulement quelques journaux, qui ont eu le courage d'exposer la corruption en haut lieu (...) On peut regretter que la radio, la télévision et les journaux aux ordres y aient participé, peut-être en ne prenant pas conscience du danger qui les menace tous. Parce que l'intention des autorités est de toute évidence d'imposer d'autres chaînes aux quelques journaux restant libres».

«Bassesses», «ignominies», a dit M. Barre. «méthodes indignes de la France et de la démocratie», a déclaré M. Giscard d'Estaing. Puis la lettre de Robert Boulin à l'A.F.P. démontra que les méthodes indignes et les bassesses étaient celles du Pouvoir.

Mais il faudra se souvenir aussi que, par la voix de *L'Humanité*, le Parti communiste a volé au secours du Pouvoir. Pour Roland Leroy en effet, comme pour MM. Giscard et Barre, «les pires ennemis de la liberté de la presse peuvent être ceux qui, en invoquant cette liberté, estiment qu'un journaliste a le droit de dire

n'importe quoi (...) Pour eux, la presse est une marchandise, une véritable industrie du mensonge et de la manipulation.»

M. Leroy ne manque pas d'audace, car en matière de mensonge et de manipulation, son journal en connaît un rayon. C'est ce que rappelle J-F Kahn dans *Le Matin* du 2 novembre :

«Les désaccords idéologiques assimilés à une trahison ou à une forfaiture, le déviationnisme identifié à du fascisme et toute question gênante à un complot, une pensée indépendante décrite comme le fruit de sordides manipulations d'une puissance étrangère, un adversaire politique étiqueté comme «agent» de quelque groupement occulte, une initiative libre ramenée à une manoeuvre financée par le grand capital, l'amalgame, la déformation, l'injure, voilà du vrai, du bon journalisme tout à fait inattaquable.»

Comme J-F Kahn face à *L'Humanité*, beaucoup de journalistes ont réagi vigoureusement à la campagne orchestrée par le gouvernement. Ainsi Max Clos qui, dans *Le Figaro* du 31 octobre, a très clairement défini le rôle de la presse :

«Avec toutes les faiblesses et tous les défauts du monde, les journalistes possèdent collectivement une vertu irremplaçable : ils sont des témoins de leur temps. Ils ont une mission capitale : établir un pouvoir d'information, de contrôle et de critique entre l'Etat tout-puissant et les citoyens désarmés. Le pouvoir, tous les pouvoirs ont horreur du contrôle. Tous détestent l'information qui dérange. Aucun ne supporte autre chose que l'approbation inconditionnelle. On ne peut donc le leur reprocher, c'est leur nature.»

Et Max Clos de conclure par cette formule lapidaire : «Si la nature du pouvoir est de revendiquer l'approbation inconditionnelle, l'honneur de la presse est de la lui refuser».

Excellent principe, qui garantit la liberté en même temps que le droit à la vérité. Or comme le soulignait Philippe Alexandre sur R.T.L., «Depuis la mort de l'ancien ministre Jean de Broglie on a perdu en France le culte de la vérité. (...) Dès l'été, le président de la République était informé de cette affaire judiciaire par deux lettres de l'ex-ami de Robert Boulin, le vendeur du terrain de Ramatuelle, lettre dont l'Elysée avait accusé réception. M. Giscard d'Estaing et M. Barre n'ont pas voulu alors remplacer le ministre du travail, ne serait-ce que pour lui permettre de répondre au juge d'instruction. Décidément, nos mœurs politiques sont relâchées. Sous d'autres régimes et en d'autres temps, n'importe quel ministre impliqué si peu que ce soit dans un trafic immobilier, soupçonné d'usage de faux en écritures publiques, ce qui n'est pas rien pour un membre du gouvernement, aurait été limogé, je dirai même dans son intérêt. Sous d'autres régimes, d'autres ministres, d'autres hommes politiques d'ailleurs auraient démissionné pour avoir commis d'autres négligences. Si rien n'a d'importance pour les hommes qui nous gouvernent, on ne peut pas attendre des Français qu'ils respectent l'Etat, la loi, les sacrifices qu'impose la crise.»

Les procureurs d'hier sont devenus les accusés d'aujourd'hui. Et les journalistes témoins de leur temps, les des calomnies, sont devenus les procureurs d'un pouvoir malhonnête. Juste retour des choses.

Régine JUDICIS

ROYALISTE
BI-MENSUEL DE L'ACTION ROYALISTE

17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris. Téléphone : 297-42-57
C.C.P. Royaliste 18 104 06 N Paris

* Changements d'adresse : joindre la dernière bande d'abonnement et 4 F en timbres pour les frais.

* Les illustrations et les photos de ce numéro ont été fournies par le groupe audiovisuel et sont la propriété du journal.

Directeur de la publication : Yvan AUMONT.

Imprimé en France - Diffusion - N.M.P.P. - Numéro de commission paritaire : 51 700.

Lecteurs de VERSAILLES, SAINT-ETIENNE, LYON, TOURS, SAINT-BRIEUC, LIMOGES et STRASBOURG reportez-vous en page 11 pour avoir toutes informations sur l'action des royalistes cette semaine dans votre ville.

nouvelle
formule

ROYALISTE

LA
SOCIÉTÉ
INDUSTRIELLE



CAHIERS
TRIMESTRIELS
ABONNEMENT: 35F

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

souscrit un abonnement d'un an (4 numéros) à *Royaliste-Cahiers* trimestriels et verse 35 F à l'ordre de *Royaliste* 17 rue des Petits-Champs 75001 Paris CCP 18 104 06 N Paris.



pourquoi peyrefitte a menti...

Après les accusations portées contre lui dans la lettre posthume de Robert Boulin, Alain Peyrefitte a tenté de s'expliquer par voie de communiqué sur l'attitude qu'il a eue dans cette affaire. Philippe Boucher, journaliste au Monde, démonte pour nous l'argumentation du Garde des sceaux et nous explique pourquoi elle est insoutenable.

● **Royaliste :** Cette argumentation repose sur le fait qu'il n'aurait pas pu intervenir auprès du juge d'instruction Van Ruymbeke. En fait, il n'en est rien. Quels sont donc les mécanismes juridiques par lesquels il pouvait agir ?

Philippe Boucher : Il pouvait agir de façon très simple. Il y a une vieille légende qui consiste à dire : « le ministre prend son téléphone et donne des ordres. » En fait les choses se passent de façon plus subtile (même pour des magistrats à la botte). Il existe des mécanismes parfaitement légaux, parfaitement en concordance avec la Constitution et les lois organiques qui permettent de faire savoir avec précision ce que souhaite le ministre. D'ailleurs les juges qui ne sont pas des héros s'en rendent compte. Ils savent, lorsqu'ils reçoivent une réquisition du Parquet, à quel niveau de la hiérarchie la décision a été prise (au niveau du substitut, du procureur général ou bien encore plus haut). Ils savent s'il s'agit simplement du train-train ou bien de ce que je nommerai des « dossiers sensibles » pour ne pas parler des « dossiers signalés » qui revêtent un caractère politique. Et pour les juges, plus la réquisition vient de haut, plus ils la prennent en considération. Et ceci est tout à fait normal. L'exécutif dicte la marche à suivre,

mais ceci dans un cadre parfaitement légal. Si le juge d'instruction se range à l'avis du Parquet, cela ne peut nous apparaître comme une faute.

Extrait du communiqué publié le 31 octobre par le Garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte :

« ... Je ne pouvais évidemment pas intervenir auprès du juge d'instruction lorsque j'ai été prévenu par M. Boulin, qui ne me le demandait d'ailleurs pas. Juge du siège, bénéficiant de l'indépendance garantie par la Constitution, il conduit son information sous sa propre responsabilité. Ce juge n'a d'ailleurs pas estimé utile d'entendre M. Boulin même en qualité de témoin. La moindre pression sur ce magistrat aurait constitué une faute grave, qui aurait pu être légitimement reprochée au ministère de la Justice. ... »

● **Royaliste :** Il existe des textes qui fixent le rôle et les attributions de chacun. Le Garde des sceaux ne pouvait en ignorer l'existence ...

Philippe Boucher : C'est le B.A. BA du droit. L'article 5 du statut

de la magistrature qui agit comme une Constitution dans ce domaine dit d'une façon parfaitement limpide : « Les magistrats du Parquet sont placés sous la direction et le contrôle de leur chef hiérarchique et sous l'autorité du Garde des sceaux ». L'article 36 du Code de procédure pénale indique d'autre part : « Le ministre de la Justice peut (...) saisir la juridiction compétente de telles réquisitions écrites (qu'il) juge opportunes. » Ceci est clair. D'ailleurs l'argumentation de Peyrefitte est non seulement nulle juridiquement mais même au niveau de la formulation. S'il avait dit : « Je ne pouvais donner d'ordre au magistrat », il aurait dit vrai, mais il a prétendu qu'il ne pouvait faire pression sur lui. Or c'est faux : les réquisitions écrites sont une forme de pression, parfaitement légale, mais c'est une pression.

● **Royaliste :** Elle aurait eu le mérite d'être légale, pour une fois ! Car Peyrefitte n'est pas avare de pressions. On peut donc dire que le Garde des sceaux n'a pas fait sciemment ou non-tout ce qui était en son pouvoir pour éviter que Robert Boulin ne soit pris au piège ?

Philippe Boucher : De même, on sait parfaitement que tous les dossiers sont tenus en double : d'une part, par les juges d'instruction, et d'autre part, par les parquets. Le juge d'instruction ne pouvait donc pas agir ici (1) sans que le Parquet, donc le ministre, soit tenu au courant. La décision fut donc prise avec la bénédiction du ministre. Autre exemple pour vous montrer comment le ministère public peut intervenir : il peut assister à toutes les instructions, poser des questions au même titre que le juge instructeur.

● **Royaliste :** Vous avez parlé tout à l'heure des « dossiers signalés ». De quoi s'agit-il ?

Philippe Boucher : Il existe à la Chancellerie une « direction criminelle et des grâces » qui gère les instructions à donner aux magistrats. Cette direction a une partie « action publique » (qui s'oppose à la partie législative). C'est là qu'on gère les « dossiers signalés ». Plusieurs scénarios sont possibles : soit la direction fait une demande d'information, soit spontanément à la base on envoie un rapport à la Chancellerie. Dans cette affaire, le Parquet faisait régulièrement des rapports au Garde des sceaux. Celui-ci pouvait intervenir à tous moments. Cette direction est d'ailleurs submergée par les dossiers, plus souvent sans importance, qui ne nécessitent généralement aucune instruction, mais dans lesquels il y a des réquisitions, le plus souvent pour des affaires financières (comme celle du Patrimoine foncier en 1971), où des rapports parviennent à la Chancellerie et y sont longuement discutés. Enfin il ne faut pas oublier qu'il y a des affaires qui sont directement (c'est le cas ici) rattachées au cabinet du ministre sur la demande du ministre lui-même. Ce dont on peut s'étonner, c'est de la faiblesse juridique et de la sottise de ses arguments. Ceci montre à l'évidence que Peyrefitte a fait son communiqué sans consulter de juristes sérieux.

propos recueillis par
François Moulin

(1) Le juge Van Ruymbeke avait fait libérer un inculpé (hostile à M. Boulin) or un juge d'instruction est tenu de prévenir le Parquet - donc le ministre - de toute décision importante : commission rogatoire, audience du témoin... libération d'inculpé à plus forte raison. Le Parquet a le droit de faire appel de cette décision.

demande de documentation

Si ce numéro vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom : Prénom :
Année de naissance : Profession :
Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste.

Bulletin à retourner :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS



les moutons de panurge

Grâce aux grandes théories de la «préférence communautaire» et de la libre circulation des marchandises, le marché commun devait assurer à tous une prospérité et une joie inéffables. Las, la réalité est quelque peu différente. Après la guerre de la langouste, celle du mouton est là pour nous le rappeler. Quelles sont les positions en présence ?

Les Britanniques importent, pour leur consommation intérieure, des moutons congelés de Nouvelle-Zélande à très bas prix. En effet, pour les producteurs de ce pays, la viande ne constitue qu'un appoint, l'élevage étant surtout fait pour la laine. Ces importations permettent à la Grande-Bretagne de refiler ses propres ovins -dont le prix de revient est plus faible- à ses partenaires du marché commun.

L'arrivée massive, à des cours inférieurs, des moutons anglais dans notre pays provoque de violentes réactions des producteurs français. Une fois de plus, les cris du pays réel couvrent ... les bêlements des européistes inconditionnels. Tant et si bien que, le 15 octobre, la France décide l'arrêt des importations.

Hurlements Outre-Manche : bon prince, M. Walker ministre britannique de l'agriculture déclara-

re au Monde : «Le peuple britannique, et pas seulement les fermiers, exerce actuellement des pressions sur moi pour que j'use de représailles et limite les importations en provenance de France. Je ne le ferai pas.»

Néanmoins, la Grande-Bretagne saisit la Cour de justice européenne de Luxembourg qui, au nom du sacro-saint principe de la libre circulation des marchandises (mais oubliant celui de la préférence communautaire) condamne la France. Jouant ... les moutons de Panurge, M. Méhaignerie lève le «blocus» le 29 octobre.

Il espère simplement que le Conseil des Neuf adoptera enfin une réglementation commune du marché du mouton. Mais là encore il y a divergence.

Les producteurs français, ne souhaitant pas jouer les assistés,

sont à la fois opposés aux importations anglaises et au principe de paiement d'une subvention qui comblerait la différence entre le prix de revient français et le cours du marché. Les Britanniques sont, eux, favorables à une telle prime pour nos éleveurs ... à la condition qu'elle soit payée uniquement par la France et non par les Neuf (comme le souhaitent nos chers gouvernants). On ne peut être plus cynique. Cette position est néanmoins partagée par M. Gundelach, commissaire européen chargé des affaires agricoles.

En outre, la France juge nécessaire de protéger le marché commun contre les importations à bas prix de viande fraîche ou congelée en provenance de pays tiers (donc de la Nouvelle-Zélande). La commission, appuyée par les autres pays membres ne pense pas qu'il faille aller aussi loin et suggère simplement de conclure des accords d'autolimitation avec les nations extérieures à la C.E.E.

C'est dans cet état d'esprit que se poursuivent les «négociations» (mais peut-on encore les appeler ainsi). Cela nous promet la naissance de ... quelques moutons à cinq pattes, en guise de solution.

En attendant, ce sont les contribuables et les éleveurs français qui risquent d'être tondus.

Alain SOLARI

EN BREF

UNE RALLONGE AU TRONC COMMUN

M. Christian Beullac vient d'annoncer que la classe de seconde serait à l'avenir beaucoup moins spécialisée que maintenant. Actuellement, l'orientation est faite en fin de 3ème et de façon pratiquement irréversible puisque les passerelles entre les sections -surtout dans le sens lettres-sciences- sont de plus en plus ténues. La décision du ministre est donc sage, dans la mesure où elle laisse à l'élève un an de plus, donc d'avantage de maturité avant le choix définitif.

Cependant, c'est également reculer pour mieux sauter : les filières sont les mêmes dans tous les lycées de France. Leur valeur marchande -en terme de cote du diplôme auquel elles conduisent- est strictement hiérarchisée, principalement du fait de phénomène de mode et du snobisme scientifique qui conduit à ne voir que dans les

mathématiques seules l'instrument adéquat pour la formation des élites. Alors, de deux choses l'une où l'on établit le choix entre filières à la fin de la seconde et l'on perpétue le classique phénomène de sélection par l'échec; ou bien l'on prolonge jusqu'à dix huit ans le tronc commun et c'est la démentielle fuite en avant du plan Langevin-Wallon.

Il n'en serait pas de même avec une large décentralisation du système scolaire permettant aux établissements d'établir leurs propres filières en accord avec les autorités de tutelle (départementales ou régionales) et en liaison avec les syndicats et les chambres de commerce. Alors, le fameux droit à la différence, revendiqué par une gauche qui n'en persiste pas moins à défendre le monopole étatique en matière d'enseignement, deviendrait-il peut-être une réalité.

Jean-Pierre LEBEL

Alsthom, le vieux géant belfortain de la construction mécanique, le «poumon d'acier» pour l'emploi de toute une ville, est en grève depuis le 27 septembre. Comment a-t-on pu en arriver là, dans une entreprise qui n'a guère connu que quelques mois de grèves depuis sa création en 1879 ?

Car Alsthom, c'est d'abord un monde du travail qui perpétue, de génération en génération, les traditions vivantes d'une aristocratie ouvrière qui a porté l'entreprise au premier rang de la technique européenne. Mais Alsthom à Belfort, c'est aussi les salaires les plus bas et les avantages sociaux les plus faibles du groupe Alsthom-Atlantic. C'est enfin un patronat aux choix économiques irresponsables, malgré les avertissements répétés de ses ingénieurs et de son personnel d'encadrement, sourd au mécontentement social, malgré les appels incessants des syndicats (de la C.G.C. à la C.G.T.) à une négociation «en

douceur».

La colère éclata en septembre, quand la direction préféra fêter le centenaire de l'entreprise avec 350 invités mondains -dont le célèbre «métallo» Michel Poniowski- plutôt que de faire un geste vis à vis de son personnel en cette occasion. Cette dernière provocation donna le signal de l'occupation de l'usine, faisant basculer l'ensemble des autres unités parisiennes du groupe dans la grève. Derrière les revendications salariales (certes importantes), le front syndical, de la C.G.C. à la C.G.T., mène une bataille plus large pour que la voix des travailleurs compétents compte dans l'avenir d'une entreprise qu'ils ont contribué à rendre puissante. Souhaitons que la pression patronale, les difficultés financières -pesant sur des smicards- et la récupération politique de certains (Mitterrand, venu refaire à Alsthom une virginité sociale pour le P.S.) n'aient pas raison d'eux.

mère téresa: prix nobel de sainteté?

C'était le 12 décembre 1925, Pie XI, solennellement, proclamait à la face du monde la royauté sociale de Jésus-Christ. Dans les montagnes de Yougoslavie, Agnès, une jeune Albanaise, entend son premier appel.

Elle quitte tout, rejoint à Dublin les sœurs de Loreto et se retrouve novice à Darjeeling, au pied de l'Himalaya - et d'une chaîne plus haute encore de misères humaines. Devenue Mère Térésa, Agnès demeurera en toutes choses sobre, agile, visant les sommets, une montagnarde.

Mais d'abord enseignante et directrice des études dans un collège de Calcutta, de 1931 à 1946. Quinze ans d'obéissance et d'effacement de tout - même de cette vocation qui la talonne. Enfin, deuxième appel : «... dans le train qui m'emportait vers Darjeeling (encore ces montagnes !) j'entendis l'appel de Dieu». Vocation à l'intérieur de la vocation. Deux ans plus tard naissait dans le sein de la plus profonde pauvreté, à Calcutta, un nouvel ordre : les Missionnaires de la Charité.

Trente ans passent (si l'on veut savoir comment, que l'on se réfère aux témoignages cités en note) et le jury Nobel qui, depuis Henri Dunant (fondateur de la Croix-Rouge) en 1901 et le Docteur Schweitzer en 1952, couronna tant de fois en Le Duc Tho et Kissinger, en Sadate et Beghin, les artisans d'une paix civile et politique ô combien précaire, choisit de rendre hommage cette fois à cette joie parfaite qu'est l'abandon paisible au Royaume de Dieu. Le comité suédois ne manque certes pas de cran en distinguant, entre tous les puissants brasseurs d'affaires et de traités que compte la planète, une femme pauvre, religieuse, catholique romaine par surcroît, fondatrice en ce siècle des petites sœurs des pauvres des cinq continents.

Car Mère Térésa ne joue ni sur les mots, ni sur les dogmes. Entièrement au service de Dieu, elle ne camoufle pas la mission de ses sœurs en celle de «travailleuses» ou d'assistantes sociales, ni même d'infirmières. A tous ces titres,

l'effort est d'ailleurs très raisonnablement condamné par les experts pour qui les plans de développements et les trains de mesures économiques sont dans la chair des peuples comme des scalpels qui fouillent pour en extraire le honteux chancre du sous-développement. Mère Térésa consulte d'autres «managers», car son objectif est ridiculement marginal comparé à celui que rêvent nos sciences politiques : elle désire seulement aimer chaque être dans le Christ...

LE CHRIST EN CHAQUE ETRE

Le message qu'elle porte, et délivre volontiers chaque fois qu'on l'interroge, opère une révolution au sein de la personne-même. Car les signes extérieurs de richesse et de pauvreté, de bonheur et de malheur, ne trompent pas son jugement sur la réalité de l'état des êtres. Bien sûr - et c'est pourquoi son costume religieux, qu'elle ne songerait pas à quitter, est le plus ordinaire des saris indiens - la misère matérielle, la faim, la soif, la lèpre, la vie sans logis, sont des maux qui crient violemment vers le ciel en ces temps tristement modernes. Mais ils ne sont en réalité pas plus misérables que la faim de confiance, la soif d'amitié, la déréliction maudite, le désespoir intime qui minent intérieurement familles et sociétés les plus favorisées. Au contraire, il se peut que la lèpre guérisse moins facilement quand elle s'est refermée sur le cœur.

La révolution que proclame à son tour Mère Térésa, et qui a bouleversé tant d'êtres humains dans les pays où, lors de ses visites, elle fut invitée à la télévision (Pourquoi jamais la France ?) se conjugue admirablement aujourd'hui avec l'action de Jean-Paul II pour relancer ce qu'il faut bien appeler la politique mondiale du Christ Roi, parce qu'elle émane du cœur-même de Dieu.



Vous aimez le Seigneur, dit-elle, vous adorez son corps en l'Eucharistie ? Eh bien, sachez-le, ces pauvres, ces malades, ces corps abandonnés, enfermés, déçus, torturés par le Mal, qui est notre commun péché, toute cette chair crucifiée - c'est la sienne. Ce pauvre - c'est votre Seigneur, c'est votre Roi.

La parole des Béatitudes revient donc comme un fouet frapper la face de ce monde idolâtre et tandis qu'elle témoigne pour la royauté absolue du Créateur, elle engage du même coup à son service.

Ce prix Nobel est un très heureux signe : il prouve qu'en dépit de tout, quelque chose et quelque chose demeure attentif à cette voix d'outre-cœur sans laquelle l'avenir est privé de tout sens.

A l'instant où des pays de chrétienté se donnent des lois qui autorisent la mise à mort des enfants, des femmes pauvres les recueillent et les sauvent, plus encore de la haine que de la mort, à l'autre bout du monde. Pour l'amour de Celui qui vit en eux.

Prix Nobel de sainteté ? Mère Térésa.

Luc de GOUSTINE

Mère Térésa - *Tu m'apportes l'amour*. Ecrits spirituels. Ed. Centurion. Prix franco 28 F.

Mère Térésa - *La joie du don*. Ed. Seuil. Prix franco 25 F.

Malcolm Muggeridge - *Mère Térésa de Calcutta*. Ed. le Seuil. Prix franco 25 F.

Edouard Le Joly - *Mère Térésa et les missionnaires de la Charité*. Ed. le Seuil. Prix franco 52 F.

Edouard Le Joly est un père jésuite qui suit l'œuvre depuis ses débuts. Curieusement, l'éditeur français a supprimé de la traduction l'explication que donne l'auteur au fait que Mère Térésa n'ait encore jamais été invitée à fonder une maison en France : «*Je comprends bien, dit-il. L'état d'esprit actuel, en France, surtout parmi les prêtres et les religieuses, est peut-être trop «sophistiqué» pour apprécier la manière simple dont vous abordez les œuvres religieuses et charitables. Mais il est probable que, bientôt, un évêque vous appellera.*» (page 174). Cette petite critique doublée d'une bien sympathique espérance, ne méritait pas de tomber sous la censure - non plus d'ailleurs qu'une dizaine d'autres coupures dénotant un pharisaïsme manque d'humour. Heureusement, Mère Térésa elle, n'en manque pas.

Georges Gorrée et Jean Barbier - *Amour sans frontière*. Ed. Centurion. Prix franco 28 F.

En France, l'association des Amis de Mère Térésa siège 163, av. du Général de Gaulle, 69160 Tassin la Demi Lure.

Il y a des indignations surprenantes. Ainsi, aux yeux de certains, le scandale n'était pas que Giscard ait pu accepter un cadeau exorbitant de la part d'un anthropophage décoré mais que la presse se permette de le dénoncer publiquement.

Puisqu'il faut faire des façons avec ces délicats personnages, valets ombrageux d'un pouvoir méprisant, nous en ferons. Puisqu'il faut porter à la connaissance du public les scandales du jour, de façon plus orthodoxe, avec rubans et faveurs, nous allons reprendre ceux dénoncés, dans les formes prévues par la loi dans un français, sinon élégant, du moins clair et précis, par la Cour des Comptes dans son dernier rapport au Président de la République, un orfèvre si l'on ose s'exprimer ainsi en la matière.

Nous nous bornerons à exposer quelques uns de ces scandales -ce qui est loin d'épuiser le sujet- dont en d'autres temps, où la France avait peut-être encore une âme, la connaissance aurait conduit nos concitoyens à élever des baricades.

DU CAPITALISME LE PLUS CYNIQUE ...

A tout seigneur tout honneur. Dans cette belle France libérale, le capitalisme est vraiment à l'honneur. Comme dirait Monory, la liberté d'entreprendre permet les

ont souscrit quelques-unes des sociétés les plus huppées du capitalisme français : Bouygues, CO-CEA, Grands Travaux de Marseille, Crédit Lyonnais, Saint Gobain, Pont à Mousson, etc., en fait des gens à qui l'on ne fera pas l'injure de penser qu'ils ne savent ni compter, ni prévoir. Et pourtant cette société se trouve incapable de faire face à ses engagements et ses responsabilités. Les magistrats de la Haute Juridiction qui sont allés y voir de près, expliquent l'astuce du montage de cette affaire qu'il est inutile de reprendre en détail ici, seules les conséquences nous intéressent. Et les magistrats d'écrire : « La vérification des comptes et de la gestion de A.P. E.L. a montré que cette société avait retiré d'importants bénéfices du fait d'annulation de la convention initiale et d'insuffisance de l'exercice de tutelle. D'autre part, les bénéfices substantiels qu'elle avait laissés réaliser à ses actionnaires pendant la période de construction ont accru le coût des ouvrages et obéré les perspectives d'exploitation... Depuis 1977 les difficultés financières de ce concessionnaire qui devait réaliser l'opération à ses risques et pé-

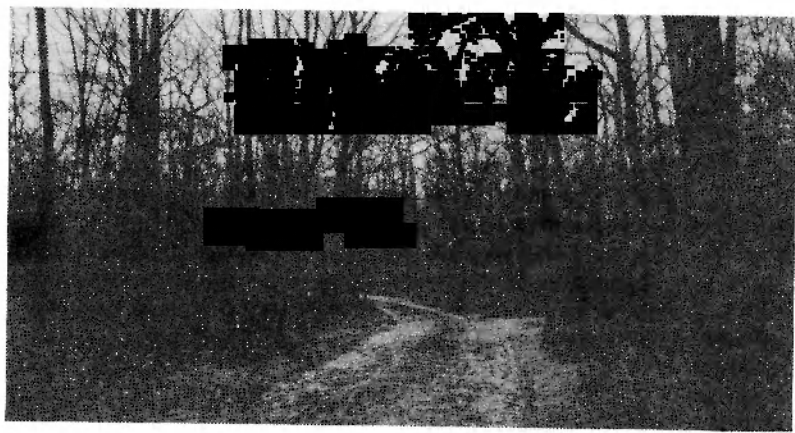
par l'utilisateur qui paie un péage élevé et surtout par l'Etat » alors que les actionnaires de la société « grâce aux bénéfices initialement réalisés ont réussi à se dégager de tous risques réels : même la perte de leur capital ne se traduirait (splendide conditionnel !) pour eux que par une minoration de leur gain ».

Une simple question : Qui et combien pour avoir signé une telle convention ?

...A LA TECHNOCRATIE INCONSEQUENTE

L'importation du bois est, après le pétrole, avec un solde négatif de 7 milliards de Francs en

Nouvelle question : qui a défini cette politique inadaptée ? Sans doute ceux-là mêmes qui



le bois : deuxième poste de déficit

1977, le deuxième poste du déficit des échanges extérieurs de notre pays. Déficit incompréhensible lorsque l'on sait qu'avec 14 millions d'hectares, la superficie boisée de la France, représente à elle seule près de la moitié de l'ensemble des forêts de la C.E.E. Il s'agit là, en fait, de l'échec de l'intervention du gouvernement dans le domaine de la rationalisation de la production du bois. La Cour estime, en effet, que la politique sylvicole de la France a souffert d'une part d'une insuffisance dans la définition des objectifs poursuivis, tant en ce qui concerne la nature des forêts à développer que des modalités de gestion à encourager, d'autre part que les moyens financiers consacrés par l'Etat à ce secteur proviennent le plus souvent de la forêt elle-même, sans pour autant bénéficier toujours à des actions ayant avec elle des relations étroites. Et la conclusion de la Cour est claire et nette : « Les résultats escomptés en matière de croissance de la production forestière n'ont pas été atteints, faute d'une politique adaptée aux problèmes propres à ce secteur de l'activité économique. »

construisent avec le brio que l'on sait l'Europe agricole : technocratie paperassière et apatride complètement coupée du réel.

JUSQU'A L'ECOEUREMENT

Et puisqu'il faut aller jusqu'au fond des choses, l'exemple suivant est tout simplement écoeurant car il touche à quelque chose de fondamental de la substance même de la nation.

En 1968 la Cour a, en particulier, fait porter ses investigations sur la recherche scientifique. Les quelques pages qu'elle a écrites là dessus font facilement comprendre pourquoi, par exemple, le dernier Nobel scientifique français n'a pu décrocher son prix qu'une fois la citoyenneté américaine acquise...

La loi d'orientation de 1968 fait aux membres de l'enseignement supérieur une double obligation d'enseignement et de recherche. Or les magistrats de la Cour ont pu constater une tendance générale des universitaires « à délaisser leurs travaux de re-



autoroutes : une gestion imprévoyante

meilleurs prix, les meilleurs résultats, pour le plus grand profit de tous. C'est bien dans cette optique par exemple, que, par décret, fut concédé à la Société de l'autoroute Paris-Est-Lorraine (A.P.E.L.) la construction et l'exploitation de l'autoroute Paris Metz. Cette société A.P.E.L. est de droit strictement privé, a son capital

ont obligé l'Etat à intervenir massivement au titre de la garantie des emprunts, cependant que les actionnaires se trouvent pratiquement dégagés de tous risques réels.

Faut-il préciser comme le fait la Cour qu'en définitive : « les risques liés à la convention elle-même sont supportés dans les faits

scandales de our des comptes

cherche pour effectuer des heures complémentaires d'enseignement ouvrant droit à une rémunération qui s'ajoute à la prime de recherche qui elle, est en fait forfaitairement acquise en tout état de cause» et encore ceci «Il est contestable que des enseignants puissent continuer à bénéficier d'un plein traitement alors qu'ils ont pratiquement renoncé à leurs activités de recherche publique et animent des cabinets conseils érigés en sociétés commerciales.»

Le fric, toujours le fric. On pouvait penser que la passion de recherche ou la vocation d'enseignement mettait à l'abri du mirage, non pas de l'argent, mais de l'accumulation de l'argent. Hélas non, même ce corps prestigieux est atteint par la gangrène qui ronge le pays.

LES «FROMAGES» LOCAUX

Les collectivités locales constituent une mine inépuisable où la Cour n'a que l'embarras du choix pour débusquer les fraudes, les compromissions, la corruption, l'incompétence, la mise en coupe réglée des finances locales au profit d'intérêts privés, intérêts liés, l'on s'en doute, aux amitiés politiques de tous bords.

Certes le rapport n'est pas écrit par des procureurs, aucune accusation, un simple exposé des constatations fait dans un style très administratif suivi de brèves conclusions. Le lecteur, lui, est cependant bien obligé de tirer les conclusions de ce déballage de faits révoltants. Et encore, il faut savoir que le rapport public ne peut tout décrire. Mais ce qu'il contient laisse bien deviner l'énormité de ce qu'il ne peut dire, sans parler de ce que la Cour n'a pu voir.

C'est ainsi que les deux cents magistrats qui la composent avaient à examiner en 1978, 182 000 liasses représentant environ 550 tonnes de documents. On sait

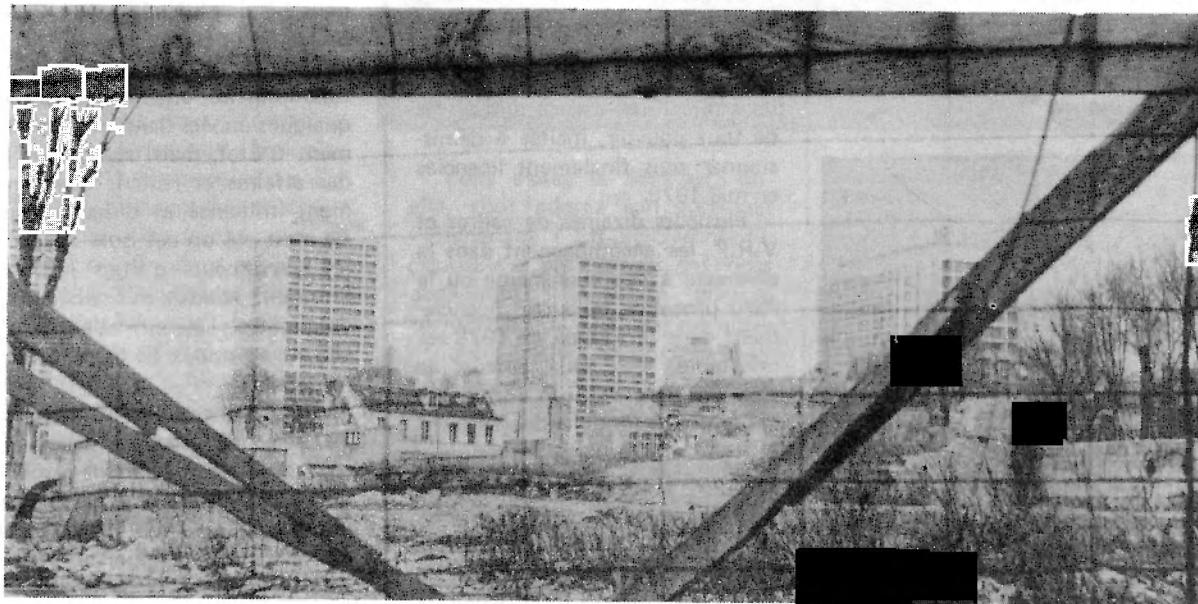
de plus, que la plupart des élus locaux véreux sont assez astucieux pour ne laisser aucune trace officielle de leurs turpitudes.

Et il n'y a qu'à glaner, encore que glaner est, pour une ville comme Nancy par exemple, un bel euphémisme car on peut se demander, après la lecture du rapport, ce qui est convenablement géré dans cette cité.

Dans de nombreuses villes,

rentable est l'exploitation des parcs de stationnement. L'affaire est généralement réglée avec un tel souci de bonne gestion que, et je cite «de nombreuses collectivités qui ne tirent que peu de profit des activités de leur concessionnaire, acceptent encore de participer sous des formes diverses au financement des parcs alors même que les dispositions des contrats ne le leur permettent pas.»

Cocu-battu et content avec ça !



les méfaits d'une technocratie irresponsable et gaspilleuse

l'exploitation des services d'eau et d'assainissement est concédée. Les concessions fixent les modalités de révision des rémunérations des concessionnaires, et l'on peut lire : «Les modalités de révision sont souvent critiquables et assurent parfois aux entreprises privées un bénéfice excessif tout en les dispensant d'efforts de production suffisants. Les usagers et les finances locales selon le cas se trouvent alors pénalisés. Un exemple type de cet avantage abusif est donné à propos de la communauté urbaine de Lyon.

Un autre filon particulièrement

On pouvait croire que Neuilly-sur-Seine, au budget de laquelle ne revient que 10 % du produit global d'exploitation des parkings, détenait en quelque sorte la palme de l'amabilité envers une société privée, or Nancy fait mieux qui va jusqu'à payer sur les finances locales les impôts locaux de l'exploitant. Un comble !

Il y aurait beaucoup à dire sur la pratique de la passation des marchés communaux. On se bornera à signaler comme simple anecdote ou simple signe des temps, qu'à Toulouse «les services

municipaux dispensent souvent les entreprises des pénalités de retard» et c'est en outre à Toulouse que «les procédures d'adjudication ou d'appel d'offre prescrites par les textes ne sont pas toujours suivies.»

Pourquoi donc se gêner ? Aussi bien les élus de la majorité que de l'opposition, tous participent à la gabegie institutionnalisée par le système.

C'est par exemple une affaire qui a pour cadre l'Office départemental d'H.L.M. de la Nièvre -Office qui intéresse directement le Président du Conseil Général, François Mitterrand. Cet office est géré de si admirable façon que des dizaines de millions de centimes ont été nécessaires pour remettre en état certaines installations mal réalisées par des entreprises choisies par l'Office. L'affaire a été si mal (ou si bien ?) engagée que l'Office a été contraint de renoncer à engager des procédures contentieuses.

Cela suffira. S'il se trouve un lecteur au cœur bien accroché et

qui ne se soulèvera pas de dégoût avant la fin de la lecture, il peut se reporter au rapport lui-même, il y en a comme cela 205 pages grand format.

Le plus étonnant de tout ceci, est peut-être le résultat du dernier sondage de Paris-Match. Ainsi il y aurait encore 50 % de Français prêts à mourir pour défendre cette défroque qu'est devenue la France giscardienne ?

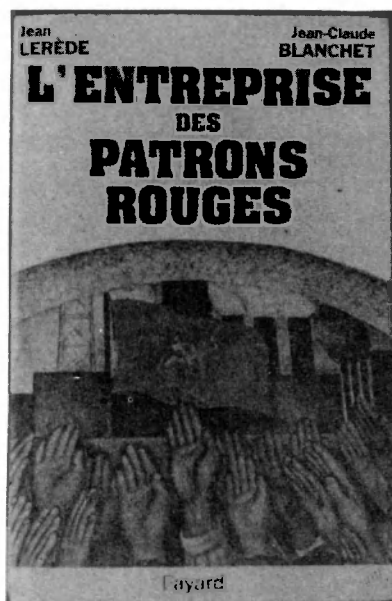
Masochistes, avec ça, les Français.

Jacques MEDARD

le plus mauvais patron de France ?

Les communistes seraient-ils les plus mauvais patrons de France ? On a quelques raisons de le croire après la lecture de «l'entreprise des patrons rouges».

Cette entreprise est celle du Livre Club Diderot. Lorsque les auteurs, Jean-Claude Blanchet et Jean Lerède, communistes convaincus et cadres commerciaux, acceptent d'y entrer -en tant que cadres, et non en tant que permanents du Parti- ils sont effarés par le caporalisme qui règne dans la maison où le coup de gueule tient lieu de méthode de management pour Daniel Bedos le bureaucrate placé là par le P.C. Moyennant quoi, le chiffre d'affaires stagne misérablement. Blanchet et Lerède ouvrent une crise, obtiennent la mise à l'écart de Bedos, introduisent la *direction participative par objectif* et font plus que doubler le chiffre d'affaire du L.C.D. entre 1972 et 1977.



Mais leur succès suscite la jalousie des «permanents». Ces modestes permanents de l'appareil politique payés 4000 F par mois mais qui avec les avantages en nature mènent un train de vie -foie gras, caviar, champagne, séjours sur des yachts en Italie- que Blanchet et Lerède avec leur 13 000 F seraient bien en peine de s'offrir. Dans le même temps, le reste du secteur édition du Parti demeure

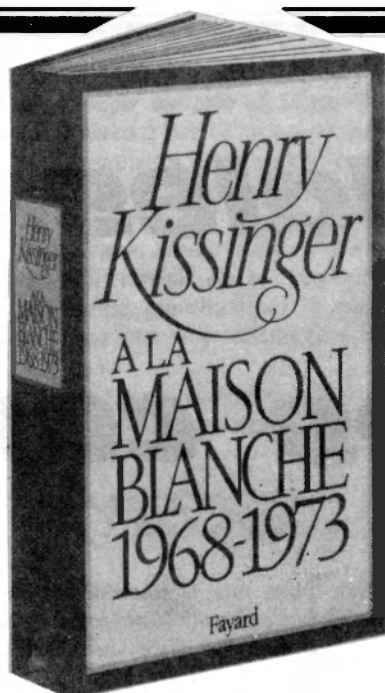
géré en dépit du bon sens. Et comme dès l'été 77, le P.C. sait qu'il va faire perdre la gauche, le mot d'ordre antérieur de développement des éditions du Parti pour soutenir son accession au pouvoir est abandonné pour une consigne de repli et d'austérité.

Dans cette optique les avois du L.C.D. serviront à renflouer le déficit des autres éditions, les salaires et le nombre des V.R.P. sera diminué, ceux-ci devant travailler plus en gagnant moins (les fameuses 35 heures chères à la C.G.T.). Blanchet et Lerède se refusant à appliquer cette politique commercialement suicidaire et humainement révoltante, sont «normalisés» par Jeannette Lombardo, ancienne administratrice de *L'humanité*, c'est à dire privés de tout pouvoir, incités à démissionner puis finalement licenciés en mai 1978.

Plusieurs dizaines de cadres et V.R.P. les accompagnent dans la charrette à l'époque même où le Parti proclame qu'aucun licenciement dans la France de 1978 est inévitable. Nos deux auteurs se tournent vers la C.G.T. dont l'avocat refuse de les défendre, écrivent à Ségué et Krasucki sans réponse, sont reçus par Guy Hermier du Bureau Politique... ce qui leur vaut, quelques mois avant leur licenciement, un avertissement de la direction L.C.D. pour recours à des personnalités extérieures à l'entreprise (1). Dans le même temps un V.R.P. de l'Allier inter-cède auprès d'André Lajoinie autre étoile montante du B.P. qui le traite d'emm..., d'anticommuniste et lui assure que toute délégation contestataire des employés du C.C.D. sera accueillie, si elle se présente place du colonel Fabien, à coup de lance d'incendie. Conclusion des auteurs : et si cela avait été ça le «socialisme aux couleurs de la France» ?

Arnaud FABRE

- J.C. Blanchet et J. Lerède -L'entreprise des patrons rouges- Ed. Fayard. prix franco 50 F.



lourd bilan

Préparée par une excellente campagne publicitaire, la sortie chez Fayard de la première partie des Mémoires de Kissinger, a fait un certain bruit, aussitôt répercuté par une partie de la presse.

Sans vouloir minimiser le témoignage d'un homme qui occupa pendant plus de quatre ans le devant de la scène internationale, il nous paraît plus important de dépasser le personnage. Il est le représentant typique du haut fonctionnaire américain, passant quelques années dans un département d'Etat, mais issu du milieu des affaires et restant constamment influencé et dirigé par lui. Ce n'est pas un cas isolé : depuis les gouverneurs d'Etats jusqu'au Président, avocats et marchand de cacahuètes gèrent l'entreprise U.S.A. au mieux de leurs intérêts respectifs.

Cette conception triomphe de 1973 à 1977. L'ère Kissinger, c'est d'une part le visage insolent de l'impérialisme sous le masque diplomatique, et de l'autre, celui de la bonne conscience et des actes spectaculaires de bonne volonté. Le second aspect fait oublier le premier, et la presse française -malgré son relatif anti-américanisme- présente rarement les agissements politiques des grandes firmes américaines dans le monde.

Bilan de l'action de Kissinger ? — Nul en ce qui concerne la négociation des accords SALT. La course aux armements continue et continuera sans une volonté contraire (actuellement inexistante) des super-puissances.

— La politique des «petits pas» au Moyen-Orient semble actuellement dans l'impasse. Elle répondait à la nécessité de concilier la politique intérieure (existence du «lobby» juif) avec la politique extérieure (se concilier une par-

tie du monde arabe afin d'assurer les approvisionnements en énergie et garder ainsi intactes les réserves américaines de pétrole pour un éventuel conflit). Néanmoins c'est un succès pour l'économie des Etats-Unis : le durcissement de certains pays arabes est en train de faire éclater l'OPEP, qui était un obstacle au cartel des compagnies pétrolières américaines.

— L'action kissingérienne dans le Sud-Est asiatique se révèle catastrophique. Ses conséquences tragiques durent encore, soulignant l'importance de la responsabilité américaine dans cette affaire.

Tout cela n'apparaît évidemment pas d'une façon très nette dans le livre de Kissinger. Pourtant, derrière l'anecdote et les discussions techniques, ces Mémoires permettent de voir entre les lignes que, quel que soit le dirigeant de leur diplomatie, les Etats-Unis resteront fidèles à leur politique de grande puissance hégémonique.

Il est d'ailleurs une anecdote qui a été omise par celui que François Giroud a appelé «un des plus grands mémorialistes de notre époque» : à la fin d'une discussion pour le moins houleuse avec Michel Jobert, il s'avança vers ce dernier et lui tendant la main — «Appelez-moi Henry !»

Excédé, Jobert répliqua — «appelez-moi un taxi».

René ADRIERS

Henry Kissinger -A la Maison Blanche 1968-1973. Ed. Fayard. prix franco 82 F.

L'article hebdomadaire de Clavel, comme il nous manque ! Chronique de télévision ? Tribune plutôt, où la télévision donne le quotidien dont se nourrit le «journaliste transcendantal». Comment définir la *manière* Clavel ? La forme d'abord, qui est cette prodigieuse liberté de la phrase, cette chaleur méridionale qui fait la parole toujours vive, colorée au rebours des rhétoriques assomantes. Chaque article est un chant, une poussée de sève. Mais comment dire qu'il prend possession de vous, qu'il vous tarau-de ? Sans vous faire la morale. C'est qu'il n'y a pas de manière, il y a Clavel tout entier à son papier, en tension extrême, parfois même en transe parce qu'à chaque page il va jusqu'au bout de lui-même dans un effort physique et spirituel épuisant s'il n'était libérateur. Libérateur pour lui et ses lecteurs. Libérateur de qui ou de quoi ? Là commence le mystère sans lequel Clavel serait incompréhensible autant à nous qu'à lui-même. Pour l'approcher, sans doute faut-il faire le détour qu'il a proposé dans un beau livre, et qu'une de ses chroniques condense trois ans plus tôt.

Socrate, bien sûr. Socrate «le taon, le poisson torpille» qui «pique et dégonfle les baudruches des sophistes et pour comble d'insulte, ne se fait pas payer ! C'est gratuit ! Il tue le commerce de la parole à tous les sens de «commerce» ! Il détruit l'ordre et ses ressorts les plus profonds ! Il fait appel en chacun à ce je ne sais quoi qui trouve l'Etre...» La transposition trop facile, les correspondances trop polémiques sont pourtant transparente. Parlons par euphémisme de clinicien des âmes qui au lieu d'annoncer aux gens qu'ils seront mieux dans leur peau, déclare qu'ils ont une chance inouïe d'y être mal. Et de reprendre le mot de Morvan Lebesque : «Il faut payer le prix d'être homme» Mais, qu'est-ce, être homme ? Les humanismes douceâtres nous détournent de l'énigme. Pas Socrate : «La cité athénienne était fondée à la base sur un étrange mélange d'esthétisme, d'intellectualisme et de pragmatisme avec une élimination refoulante de l'intériorité et de l'angoisse que traduit assez bien son thème tragique- sauf Antigone ou encore Zeus mettant fin par compromis au supplice de Prométhée... Quelque chose n'est pas encore «libéré», qui n'a pas de nom. Et Socrate lui-même, et son ange ou démon intime, ne font que le pressentir...» Ce quelque chose, c'est peut-être l'auto-transcendance, la trouée de l'Etre. Sûrement, c'est la conviction de Clavel, l'intimior intimo meo d'Augustin. Pour le révéler, Clavel se fait Socrate, non pour qu'on se rende à ses raisons, mais à soi-même dans une révolution-conversion. Il a également son démon, l'homme de Vezelay. Jean Daniel l'atteste : «C'est lui qui nous imposait son climat spirituel, et, malgré nous malgré lui, nous avions fini par vivre avec un être dont nous sentions obscurément qu'il n'était pas le seul, qu'il était en quelque sorte, et constamment, «accompagné». Une ombre que les croyants peuvent bien qualifier de christique le suivait, qui avait réussi à nous être une présence.»

LE COUTEAU DANS LA PLAIE

Le journaliste était lui aussi, constamment accompagné. Chaque article est pour lui une provocation, un appel à l'insurrection, une ba-



par
gérard
leclerc

présence de clavel

taille, un encerclement, l'assaut d'une place forte. Jamais en repos. Etonnant de relire bout à bout, ces chroniques hebdomadaires. Rien n'est laissé à la gratuité bêtasse. Tout a un sens, tout doit être subverti. Clavel ne lâchera pas ses lecteurs d'une semaine. Il vous les secoue comme des pruniers. Et pourtant, il pourrait se détendre, se laisser aller, selon le mot du bon Arthur, aux forces de la joie, aux divertissements des soirées. Ils bossaient aussi ses lecteurs ! Il n'en a cure. Toujours à remuer le coït dans la plaie. La télévision, c'est aussi le combat avec l'Ange. Pour une raison simple : il les connaît ses lecteurs et il les aime. Il veut les aider par tous les moyens. Le plus terrible serait qu'ils s'endorment, qu'ils se tranquillisent : «Est-ce une vie ? Au plus une vie amortie. Mot terrible si on l'examine...» Pourtant c'est à cela qu'ils sont voués. Paumés, c'est par dizaines, si ce n'est, épistolairement, par centaines qu'ils s'adressent à lui. Il n'a pas de tranquillisants en poche, ni euphorisants. De la culture moderne, il n'a retenu que la mort de l'homme. De la psychanalyse, Lacan dont Boutang qualifie l'oeuvre de «pentecôte pour la mort». Oui, mais pour Clavel ce n'est qu'une étape nécessaire : «Lacan trouve l'homme et le monde de déchirures, de déserts et d'abîmes fondamentaux» En quoi, il conforte Pascal sur la misère de l'homme sans Dieu. «J'applaudis donc aux sciences, qui prenant l'homme pour seul thème, le dissolvent en tant que sujet et même en tant qu'être» Donc, intellectuellement, philosophiquement il n'a rien à répondre au nihilisme moderne. Tout au plus l'aidera-t-il à ne pas réinventer d'idole en chemin. Son kantisme lui permet ainsi de ridiculiser le rationalisme.

Je vois bien ce qu'on peut opposer à tout cela. Ainsi le père Corvez dans un tout récent numéro de la *Revue Thomiste* (1). Il a probablement raison. Ayant été formé à cette école là et m'en trouvant bien, je ne m'aviserai pas de

défendre un ami à qui j'ai toujours dit que je n'avalerais jamais son kantisme. Et pourtant ! Où s'arrête la critique du thomisme intransigeant, commence la pensée de Maurice Clavel, comme la dialectique des Confessions. La question est celle-ci : comment une pensée philosophiquement non décisive (P. Boutang dixit) est-elle spirituellement déterminante ? C'est qu'elle appartient à un ordre de vérité où il y va de l'homme à Dieu par libre choix, convention et non concept.

LA MENACE NITZSCHEENNE

Le travail de Clavel c'est de déblayer le terrain de la culture moderne, tout en se faisant «conducteur de conversion». Il l'a réussi son travail, aidé de quelques bons camarades. Mais ses derniers mois ont été presque polarisés par ce qu'il considérait être la future menace, intellectuelle et spirituelle. Marx, Hegel, en gros c'est fini. Mais il y a plus coriace. A Christian Chabanis, Clavel confie : «Je considère qu'après une formidable poussée de l'athéisme qui vient de l'hegeliano-marxisme, nous allons assister de plus en plus, dans la revanche du diable contre la mort de Marx, ou contre le retour de Dieu, à une formidable offensive de ce que j'appellerai au sens très fort les paganismes.» Philosophiquement, cela pourrait bien passer par Nietzsche et Heidegger, qui savent que le divin est quelque chose de trop sérieux pour être évacué. Mieux vaut l'absorber. Et cela donne ce qu'il n'hésite pas à appeler dans une chronique la «racaille post-ni tzscheenne de droite comme de gauche, ces malheureux qui ont du moins l'excuse contemporaine de ne plus savoir à quel saint se vouer.» Une autre chronique commence comme une petite annonce : «On demande un ni tzscheen.» Clavel y interpelle entre autres tous nos grands universitaires nitzschéens qui prétendent y croire («Il est bien entendu que le Christ et Socrate, en regard de leur personnes sont fades...») Et de les sommer de montrer «un nitzschéen, un seul, un vrai, un qui vive la doctrine et qui au besoin en meure, au dehors de leurs livres ou de leur vie rangée dans le plus rassurant des anti-conformismes. Et je sais qu'en réponse ils prendront une mine un peu offusquée, des plus rares... Situation comique et que je souhaite durable car s'il arrive un jour en ce monde un nitzschéen, un seul, un vrai, issu des jeunes gens fiévreux que je fréquente et qui cherchent, je crains alors que ce feu ne brûle entre autres, et sur nos places publiques, leurs thèses de commentateurs extasiés du prophète...»

A moins qu'ils ne souscrivent à cet ordre nouveau, comme c'est arrivé, après tout, peu ou prou, à Heidegger et Pirandello.»

L'avertissement est clair. On ne joue pas comme cela innocemment avec les dieux. Une certaine actualité prend ainsi sa force de menace. Clavel nous aidera à la conjurer.

Gérard LECLERC

— Maurice Clavel -La suite appartient à d'autres- Stock. prix franco 76 F

(1) *Revue Thomiste* - janvier-mars 1979

(2) Christian Chabanis -Dieu existe ? Oui - Stock prix franco 57 F.

le Puy du Fou

HERVÉ LOUBOUTIN

un pays retrouvé

Une épopée, cette aventure vendéenne. Un acte de foi d'une personne seule à l'origine, une flamme qui se communique de proche en proche pour finir par une flambée d'enthousiasme. C'est toute l'histoire du Puy du Fou merveilleusement contée par Hervé Louboutin, lui-même protagoniste de l'aventure collective.

A l'origine donc, un homme seul, Philippe de Villiers, enfant du pays, dont la rue des Saints-Pères n'a pas réussi à technocratiser l'âme, décide que ce site prodigieux du Puy du Fou deviendra la scène de la Vendée retrouvée. Vendée d'hier, mais aussi d'aujourd'hui puisque ce sont ses enfants qui joueront sa geste des siècles. Projet grandiose, un peu démesuré même, qui suscitera quelques sourires narquois chez les esprits forts. Philippe de Villiers et ses premiers compagnons n'en ont cure. Ils vont réunir patiemment les gens du village puis des communes environnantes, vont s'expliquer, réduisant petit à petit les réticences. Finalement, ce seront onze villages qui collaboreront au projet et assureront sa réussite éclatante. Trois cents acteurs, mais en tout plus d'un millier de participant pour assurer toutes les tâches de préparation : costumes, décors, éclairages. Des nuits blanches pour des gens qui travaillent le matin. Peu importe. Le mouvement est lancé et il a bouleversé tout le pays. Ceux qui hier s'ignoraient pour quelque obscure querelle se sont retrouvés dans une même joie. Ils ont aussi participé aux coups durs, aux affres de l'incertitude. La communauté s'est retrouvée dans son identité et s'en est fait une fête.

Le spectacle ? « Un livre d'image commenté par un récitant. Car le texte n'est qu'un appoint. Ce n'est pas l'essentiel du spectacle

L'essentiel est dans l'image mise en scène et en musique. » Même si la technique des sons et lumières a été reprise, elle s'insère ici dans une trame tout à fait originale : « Le spectacle du Puy du Fou fait appel à des acteurs. Ceux-ci présentent non une pantomime mais un théâtre d'expression locale. C'est leur quotidien ou leur proche passé qui leur impose des gestes dont ils ont l'entière initiative. » Spontanéité, non pas créativité assommante. Accord avec le rite des jours. Rire de l'enfant qui tente de maîtriser sa chèvre rebelle. « La crispation des porteurs de fagots offre en partage, au public, la peine du monde. »

Hervé Louboutin a dédié son livre à Jacques Maupillier et à tous les habitants du Puy du Fou. Jacques Maupillier c'est l'inconnu de l'histoire, mais aussi son principal acteur. Dans son soliloque il y a toute la pudeur du monde et l'âpre fierté d'un peuple qui fut celui des géants parce que lorsque les humbles s'y mettent...

Il nous dit aujourd'hui qu'on peut refaire un peuple, habiter une terre et chanter tout l'amour du monde. A lire la chronique, on ne peut qu'aimer ce pays. Et si, l'été prochain vous passez du côté du Puy du Fou, laissez vous aller au rêve miraculeux d'une nuit

Michel DOHIS

Hervé Louboutin - Le Puy du Fou, un pays retrouvé - Le cercle d'or.



barzaz breiz

Fondateur en 1963 du Théâtre populaire de Bretagne aux festivals de Locronan et de Josselin, Jean Moign a décidé de « monter » à Paris pour y créer un centre d'art celtique où il présente six chants du Barzaz Breiz sous forme de théâtre et de mime. Royaliste lui a demandé la signification d'une telle démarche.

Recueil d'une centaine de chants populaires publiés en 1839 par un jeune chartiste, Théodore Hersart de la Villemarqué, le Barzaz Breiz - mot qui signifie chants de Bretagne - constitue la mémoire vivante du peuple breton transmise oralement au cours des siècles.

Ce choix sonne donc comme un manifeste. Il s'agit de faire découvrir au spectateur parisien une histoire, une littérature, une civilisation qui ont été cachées à des générations d'écoliers bretons par un enseignement soucieux avant tout de « franciser » des populations allogènes, pour leur apporter les lumières de la capitale.

Les chants choisis, décrivent avec des détails concrets, saisissants, les moeurs des hommes qui ont vécu ces événements et l'intensité des sentiments de ceux qui s'en sont souvenus.

Une manière assez nouvelle d'utiliser systématiquement le mime en contrepoint permanent de la parole a permis de ne rien ajouter au texte et d'en soutenir la puissance d'évocation.

Pour le directeur du Théâtre populaire de Bretagne « la création artistique peut permettre de rassembler un certain nombre de personnes qui sentent en elles le besoin de ne pas être entièrement happées par la machine »

● Royaliste : Vous avez décidé de fonder un centre d'art celtique à Paris. Avec quel objectif ?

Jean Moign : Dans l'objectif précisément de pouvoir rassembler plus largement encore des personnes que cette interrogation tou-

che. Il y a à l'heure actuelle énormément de gens qui s'interrogent et essaient d'envisager les choses un peu à contre-courant. Je souhaiterais que ce théâtre devienne un lieu de rassemblement qui permette à ces gens de s'exprimer. Mon ambition serait que l'on puisse arriver, par des confrontations, des rassemblements autour d'un certain nombre de sujets, à déboucher sur de nouvelles créations à partir d'idées nouvelles.

Ce centre ne sera pas tourné vers les seules cultures celtiques. Il sera destiné à accueillir toutes les cultures dites minoritaires et qui sont surtout des cultures qui n'ont pas de chance.

● Royaliste : Pensez-vous qu'une Europe supranationale offrirait une chance à ces « cultures minoritaires » ?

Jean Moign : Il me semble que les blocages nationaux - tels qu'on les connaît - ne sont pas une situation favorable pour le développement de cette multiplicité des cultures que je crois utile. Mais il ne faudrait pas qu'une supranationalité nous fasse tomber dans un gigantisme avec un blocage encore plus formidable. La question est de savoir si on peut arriver à fédérer des nationalités diverses, des cultures diverses, tout en permettant à chaque homme de se développer intégralement à l'endroit où il vit.

Patrick VIOLET

Les représentations ont lieu les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à 20 h 30 au Centre d'Arts Celtiques, 4, rue Constance, 75018 Paris (métro Blanche).

● **PARIS - Mercredis de la N.A.R.**

Au programme des prochains mercredis qui commencent à 20 h dans les locaux du journal :

14 novembre — Où va l'Iran ? Débat avec la participation du Prince Mozaffar Firouz, ancien ministre et vice-président du Conseil de l'Iran, ex-ambassadeur de l'Iran en U.R.S.S.

21 novembre — Incursion dans l'Apocalypse du désir. Conférence de Gérard Leclerc sur le dernier livre de Pierre Boutang.

28 novembre — Le syndicalisme d'aujourd'hui. Conférence débat animée par Bertrand Renouvin.

Vers 22 heures, les conférences sont suivies pour ceux qui désirent poursuivre les discussions, d'un buffet avec repas froid (participation aux frais du buffet : 10 F).

NOUVEAU

**«RADIOSCOPIE»
DU COMTE DE PARIS
par Jacques Chancel**

Cassette enregistrée en vente au journal : prix franco 55 F.

Sont également disponibles au même prix les radioscopies de : Maurice Clavel, André Malraux, B.H. Lévy, Gabriel Marcel.

● **Fédération des YVELINES** - Le samedi 17 novembre à 14 h 30 exposé-débat avec Bertrand Renouvin : «la société giscardienne - le projet royaliste» au Centre Huit 8, rue Porte du Buc à Versailles. Tous renseignements sur les activités de la fédération en écrivant à N.A.F. - B.P. 120 - 78003 Versailles cedex.

● **SAINT-ETIENNE** - Réunion d'information le vendredi 16 novembre

le progrès c'est vous !

Régulièrement, plusieurs fois par an, nous établissons un bilan chiffré nous permettant de faire le point de notre progression et de la diffusion du journal. A chaque fois aussi, en examinant le nombre des nouveaux abonnés, nous regrettons de n'avoir pas les moyens financiers suffisants pour lancer -comme tant d'autres journaux- une campagne commerciale publicitaire destinée à faire connaître Royaliste à tout un public potentiel qui existe mais ne nous connaît pas encore.

Eh bien, il faut en prendre notre parti, ces moyens financiers importants nous ne les aurons jamais, puisque nous voulons garder notre indépendance et que nous ne sommes pas disposés à nous laisser acheter. Aussi pour assurer la promotion de Royaliste nous ne pouvons compter que sur le dynamisme de nos propres lecteurs. C'est en effet de vous et de personne d'autre que dépendent les progrès ou la stagnation de notre entreprise.

Pour vous aider à faire connaître Royaliste nous avons établi trois types d'abonnements spéciaux :

— **abonnements de propagande** : pour la somme de 15 F nous envoyons le journal pendant deux mois aux personnes de votre choix.

— **abonnement - paquet** : vous permet de recevoir un certain nombre d'exemplaires de Royaliste à chaque parution. Le tarif a été établi pour six parutions (soit environ deux mois et demi) : 5 ex. : 45 F - 10 ex. : 90 F - 15 ex. : 135 F - 20 ex. : 180 F.

— **abonnement invendus** : vous permet de recevoir tous les quinze jours une certaine quantité de Royaliste de la semaine précédente. Nous ne faisons payer que les frais de port. Soit pour un an : 5 ex. 29 F - 10 ex. : 49 F - 15 ex. : 69 F - 20 ex. : 78 F - 25 ex. : 98 F

Si tous les lecteurs qui nous manifestent de l'intérêt et souhaitent sincèrement voir progresser leur journal utilisaient l'une ou l'autre de ces formules un progrès important serait accompli. Répétons le une fois de plus : «Sans vous nous ne pouvons rien, nous ne sommes rien.»

Yvan AUMONT

vendredi à 20 h 30 au Centre d'animation des Tilleuls (quartier Montaud) avec la participation de Gérard Leclerc. Tous renseignements en écrivant à Mme Gousseau B.P. 134 - 42012 Saint-Etienne Cedex.

● **LYON** - Conférence-débat le samedi 17 novembre à 14 h à la Mairie du VIème, 58 rue de Sèze à Lyon, sur le thème «face à la

Nouvelle Droite, défendons nos libertés» avec la participation de Gérard Leclerc. Le lendemain dimanche 18 novembre nos adhérents et abonnés de la région sont conviés à une session avec G. Leclerc. Renseignements en écrivant à N.A.F. - B.P. 44 - 69397 Lyon Cedex 3.

● **TOURS** - Conférence-débat le samedi 24 novembre à 14 h au Café «Le Bordeaux» (salle du 1er

étage), 27 Bd. Heurteloup avec Gérard Leclerc : «face à la Nouvelle Droite, défendons nos libertés». Tous renseignements sur les activités tourangelles en écrivant à Laurent Goulard, Les Oiseaux, rue du Val Violet 37300 Joué-les-Tours.

● **SAINT BRIEUC** - Bertrand Renouvin sera à Saint Brieuc le 24 novembre dans l'après-midi, nos abonnés ou lecteurs qui souhaiteraient le rencontrer sont priés de prendre contact en écrivant à N.A.F. - B.P. 2536 - 35025 Rennes Cedex.

● **LIMOGES et STRASBOURG** - Des groupes de sympathisants de Royaliste sont en formation dans ces villes. Les lecteurs au numéro qui désireraient entrer en contact avec eux sont priés d'écrire au journal qui transmettra.

**A NOUVEAU
DISPONIBLES :**

**LES RELIURES DU
JOURNAL**

Véritable instrument de travail votre collection de Royaliste n'est utilisable que si elle est d'une consultation pratique. Nous mettons à votre disposition une reliure à tringles, recouverte de toile bleu-roi, frappée de notre sigle en doré. Chaque reliure permet de contenir une cinquantaine de numéros du journal. Format extérieur 26 x 33 cm (épaisseur 11) fournie avec 52 tringles chacune. Prix de vente : 35 F (franco 43 F)

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (30 F), 6 mois (50 F), un an (90 F), de soutien (150 F) *

(*) Encadrez la formule de votre choix.

NOM : Prénom :

Adresse :

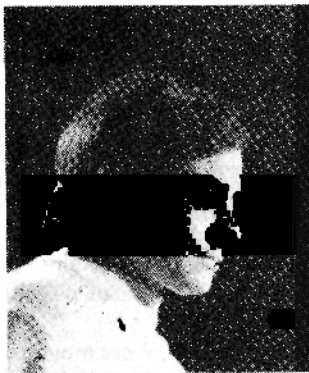
Profession : Date de naissance :

ROYALISTE, 17, Rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - C.C.P. ROYALISTE 18 104 06 N Paris

«Le Gang». Il y a une quinzaine de mois, ce titre de notre journal, illustré des portraits de M. Giscard d'Estaing et de quelques dignitaires du régime, avait scandalisé certains de nos lecteurs. N'y avait-il pas provocation gratuite ? Les événements de ce début de novembre montrent que la violence des mots ne faisait qu'anticiper sur une réalité qui éclate aujourd'hui. Nous ne nous réjouissons pas d'avoir eu raison avant tout le monde. D'abord parce qu'il y a eu la mort d'un homme, peut-être imprudent, mais certainement innocent. Ensuite parce que la situation est trop grave pour que nous perdions notre temps à nous complimenter. Car c'est bien d'une crise de régime qu'il s'agit. Infiniment plus grave que celle qui avait secoué la République pompidolienne, au temps des scandales immobiliers. Dans l'incroyable déballage auquel nous assistons depuis un mois, personne n'est épargné. Ni les partis de la majorité, ni le Premier Ministre depuis l'affaire de son terrain du Cap Ferrat, ni surtout le Président de la République, touché par le scandale des diamants et menacé d'un autre concernant ses achats de terrains en Grèce.

REGLEMENTS DE COMPTES

Ne jouons pas les naïfs : les combines malhonnêtes et les luttes de clans existaient avant le giscardisme. Le fait nouveau est que les règlements de comptes se font publiquement, ce qui tendrait à démontrer que les hommes au pouvoir ont perdu le contrôle de la situation. Cette perte de contrôle était évidente au lendemain de la mort de Robert Boulin, lorsque les accusations du Ministre du travail parvinrent à l'A.F.P. Dans un premier temps, le Pouvoir et ses valets de presse avaient cru habile de traiter d'assassins les journalistes qui avaient publié des articles et des documents sur l'affaire de Ramatuelle. M. Barre parla d'«ignominies», et M. Giscard d'Estaing de «méthodes indignes». Dénonciations à la fois hypocrites, calomnieuses et imprudentes. Hypocrites parce que l'actuel Président et ses amis se sont servis des méthodes les plus basses pour démolir le «clan Chaban» entre 1972 et 1974 : la feuille d'impôt du Premier Ministre de l'époque est sortie de la rue de Rivoli et l'état-major giscardien a lancé, pendant la campagne présidentielle, les rumeurs les plus ignobles contre M. Chaban-Delmas. Et ce sont les mêmes qui prétendaient donner des leçons de vertu ! Mais leur manœuvre a lamentablement échoué, Robert Boulin ayant mis en cause un jeune



par
bertrand
renouvin

la guerre des gangs

magistrat, «certains milieux politiques» et le Garde des sceaux en personne.

Pour une fois, le cynisme giscardien n'a pas «payé» : en essayant d'utiliser le suicide de son ministre contre Le Monde et le Canard Enchaîné alors que la lettre de Robert Boulin était connue de tous, le Président de la République a perdu la face. Quel effondrement en moins d'un mois. Alors que, début octobre, M. Giscard d'Estaing semblait assuré de conserver le pouvoir, il apparaît aujourd'hui comme un amateur de petits profits, comme un homme fragile, maladroit et sans scrupule, présidant un conseil des ministres composé d'intrigants, d'irresponsables et peut-être d'assassins.

Il y a quinze jours, je me demandais si nous descendrions encore plus bas. Depuis, la descente s'est transformée en chute. Victime d'un obscur complot, un ministre s'est suicidé. Le Pouvoir s'est livré à des attaques déshonorantes contre la presse libre. Et, en ce moment, la guerre des gangs fait rage. Nous n'y participons pas. Nous n'ajouterons rien aux rumeurs, aux calomnies répandues par on ne sait quelles officines, aux paquets de boue qu'on se jette au visage ou dont on se menace. Il est possible que Robert Boulin soit tombé dans un piège tendu par certains de ses «amis» du R.P.R. Il est non moins possible que les giscardiens soient à l'origine des attaques con-

tre le parti de M. Chirac. Quand, dans une ville, de sanglants règlements de comptes ravagent le «Milieu», il est difficile de dire immédiatement qui tire et pourquoi.

DISCREDIT

Dès aujourd'hui cependant, une conclusion s'impose. C'est toute la classe politique qui se trouve discréditée. Non seulement le Président de la République et sa majorité, directement éclaboussés par les scandales, mais aussi le Parti communiste, qui a participé à l'offensive giscardienne contre la presse libre, et encore la gauche socialiste, paralysée par ses propres querelles, et incapable de représenter une alternative sérieuse en cas d'effondrement du régime. Et puis, cette gauche est-elle si pure ? N'y aurait-il pas, contre certains de ses représentants, des dossiers prêts à sortir - de la rue de Rivoli par exemple ? «Tenue» ou non, la gauche se tait, parce qu'elle sent que, comme à la fin de la IVème République, c'est l'ensemble de la société politique qui est déconsidérée.

Probablement parce qu'il ne maîtrise pas la situation, M. Giscard d'Estaing a décidé, le 4 novembre, de faire retraite. Mais n'est pas de Gaulle qui veut. En 1968, contesté dans sa politique, le Général avait conservé une image intacte et un grand prestige personnel. M. Giscard d'Estaing, premier touché par les scandales de l'automne, ne rassemblera pas un million de personnes sur les Champs-Élysées. Il peut, bien sûr, changer de gouvernement. Mais il ne trouvera personne en dehors de sa majorité discréditée. Il peut démissionner. Mais comment oserait-il se représenter avec un tel bilan économique et social, et après avoir été aussi directement mis en cause ? La retraite politique serait la seule solution concevable pour un homme qui n'est plus digne -s'il l'a jamais été- d'exercer sa fonction. Mais il est probable que le Président choisira de ne rien faire, laissant la situation mûrir, ou pourrir encore. De toute façon, un changement de Président ne suffirait pas à assainir l'atmosphère. La solution de la crise politique se trouve en dehors du système des partis. Notre pays a besoin d'un homme indépendant des clans et des forces d'argent, soucieux de servir la nation au lieu de se servir de l'Etat pour son ambition et son profit personnels. Comme en 1958 face au pourrissement de la IVème République, la question du recours est posée.

Bertrand RENOUVIN